

DRH1
Bureau de l'enseignement public 1^{er} degré
Cécile LIGNAT
Responsable du bureau DHR1
drh1-44@ac-nantes.fr

Nantes, le 1^{er} avril 2021

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur académique des services de l'Éducation Nationale
Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
de la Loire Atlantique

Dossier suivi par :
Jacqueline EDMOND
Gestion Individuelle
Tél : 02.51.81.74.52
drh1-candidatures-44@ac-nantes.fr

A

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré public

s/c de Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs
de l'Éducation Nationale

DSDEN de la Loire Atlantique
BP 72616
44326 NANTES CEDEX 3

Objet : Appel à candidatures – postes à profil Année scolaire 2021/2022

P.J : Fiche de candidature
Liste des postes à profil
- Postes à profil vacants au 1^{er} septembre 2021
Fiches de poste

Dans le cadre du mouvement départemental des enseignants du 1^{er} degré de la Loire-Atlantique, certains postes dits « postes à profil » font l'objet d'un recrutement spécifique afin d'obtenir la meilleure adéquation possible entre le profil du poste et le profil du candidat. La sélection des candidats s'effectue hors barème.

Cet appel à candidature ne concerne que les enseignants titulaires.

I – Enseignants concernés

- Les enseignants déjà titulaires d'un poste à profil, souhaitant conserver ce type de poste mais désirant l'exercer dans un autre lieu.
- Les enseignants souhaitant un poste à profil lors du mouvement départemental 2021.
- Les enseignants titulaires d'un poste à profil souhaitant changer de type de poste à profil.

II – Procédure de recrutement

Des appels à candidatures sont effectués pour les vacances de poste connues mais également tout au long de l'année dès la libération d'un poste.

Les enseignants intéressés devront faire acte de candidature et transmettre leur dossier complet (fiche de candidature, lettre de motivation et curriculum vitae) avant la date butoir à leur IEN de circonscription.

Les IEN transmettront les dossiers à la DRH1, avec leur avis sur les candidatures.

Les candidats éligibles seront convoqués, individuellement, à un entretien devant la commission départementale compétente. Les convocations aux entretiens seront adressées par courrier électronique dans la boîte professionnelle des enseignants (prenom.nom@ac-nantes.fr). Il est donc nécessaire de consulter régulièrement votre boîte professionnelle.

Cette commission sera chargée d'établir un classement des candidats pour chaque poste profilé qui aura été publié.

Les enseignants intéressés trouveront en annexe pour chaque type de poste, un descriptif des missions, les conditions spécifiques du poste et les qualifications requises.

Si vous participez aux opérations du mouvement et que votre candidature a été retenue, votre participation au mouvement sera annulée.

Les enseignants retenus remplissant les conditions requises seront affectés sur le poste à titre définitif à la rentrée scolaire 2021. Si l'enseignant nommé n'a pas les titres, l'affectation sera à titre provisoire.

Je vous rappelle que tout acte de candidature sur un poste à profil vaut engagement à le rejoindre en cas d'affectation.

III- Calendrier

Transmission des fiches de candidature à l'IEN d'affectation actuelle du candidat	Au plus tard le 2 mai 2021
Transmission des fiches de candidature avec avis par les circonscriptions à la DRH1 – Mme Jacqueline EDMOND (drh1-candidatures-44@ac-nantes.fr)	Au plus tard le 4 mai 2021
Commissions d'entretien	Du mercredi 5 mai au vendredi 28 mai 2021
Notification des résultats aux candidats	Dès réception des résultats de la commission

J'insiste particulièrement sur la nécessité de respecter les dates de réception afin d'éviter tout dysfonctionnement dans cette procédure. En aucun cas ne pourront être pris en compte les dossiers de candidature arrivés hors-délai.

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur académique des services de l'Education Nationale


Philippe CARRIÈRE